

Programme des Nations Unies pour le développement



REF : 84852/19/051

Le 2 mai 2019

Monsieur le Directeur Principal,

Au nom du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), je vous remercie de votre appui dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT) » dont l'objectif ultime est de permettre à toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, de bénéficier de services publics de base décentes et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence.

En conformité avec l'entente de subvention signée le 28 mars 2018 liant le PNUD et le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) du Canada, nous vous faisons parvenir, ci-joints, les rapports narratif et financier pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 récapitulant l'ensemble des activités réalisées sur la période sous étude.

Nous demeurons à votre disposition pour des informations complémentaires ou des éclaircissements au besoin.

Vous remerciant une fois de plus pour la confiance placée au PNUD pour la réussite du projet et de votre engagement en Haïti, je vous renouvelle, Monsieur le Directeur Principal, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Représentant Résident,

Fernando Hiraldo

p.j.

Cc : Monsieur Jean Touchette, Premier secrétaire à la Coopération à l'ambassade du Canada

Monsieur Claude Beausejour
Directeur Principal Haïti
Ministère des Affaires étrangères du commerce et du développement
Ontario, Canada



Rapport Annuel

Appui à la Gouvernance locale et au développement territorial

Financé par Affaires mondiales Canada, l'Etat haïtien et le PNUD

(1er janvier 2018 au 31 décembre 2018)

Sommaire

Liste des abréviations.....	3
Informations de base sur le projet.....	4
Présentation du Projet	5
Liens avec les priorités du Programme du PNUD et les priorités du Gouvernement.....	7
Contexte de mise en œuvre	10
Déroulement des activités du projet.....	12
Synthèse des activités réalisées et complétées au cours de l'année 2018.....	20
Activités en cours, mises en continuation pour 2019	25
Défis.....	31
Enseignements tirés	31
Conclusions et Recommandations	32
Annexes.....	34

Liste des abréviations

ASEC	Assemblée de section communale
CASEC	Conseil d'administration de section communales
MCFDF	Ministère de la Condition Féminine et du Droit des Femmes
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MPCE	Ministère de la planification et de la coopération externe
MTPTC	Ministère des travaux publics, des transports et des communications
ODD	Objectifs de développement durable
OMRH	Office de management des ressources humaines
PMAC	Programme de modernisation des administrations communales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
PTF	Partenaires techniques et financiers
UCDVD	Unité de Coordination des Délégations et des Vice-délégations

Informations de base sur le projet

Intitulé du projet	Appui à la gouvernance locale et au développement territorial (AGLDT)	
Numéro du projet	84852	
Partenaire de réalisation¹	Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT) Office de Management des Ressources Humaines (OMRH)	
Parties Responsables	Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE) Programme des Nations Unies pour le Développement	
Modalité de mise en œuvre	NIM (Mise en Œuvre Nationale)	
Lieu d'intervention	4 départements, 5 arrondissements et 12 communes frontalières	
Date de démarrage	20 janvier 2017	
Date d'achèvement	31 décembre 2022	
Effet du Programme de Pays	Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.	
Produit du Programme de Pays	Les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux besoins de la population. Les plans de développement infranationaux tiennent compte des disparités entre les sexes et sont conformes aux objectifs de développement durable (ODD).	
Total des ressources nécessaire	\$16,954,761	
Total des ressources allouées	Affaires Mondiales Canada :	\$12,800,000
	Gouvernement :	\$2,154,761
	Fonds propre PNUD :	\$2,000,000
Total	\$16,954,761	

¹ Note : Le terme « Partenaire de réalisation » peut être compris également comme « Partenaire de mise en œuvre » ou « Partenaire d'exécution ».

Présentation du Projet

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial » (AGLDT) a pour objectif ultime que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuie le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontrière. Pour ce faire, le projet renforce la sensibilité à l'équité de dans les institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles.

Le projet vise les principaux résultats suivants :

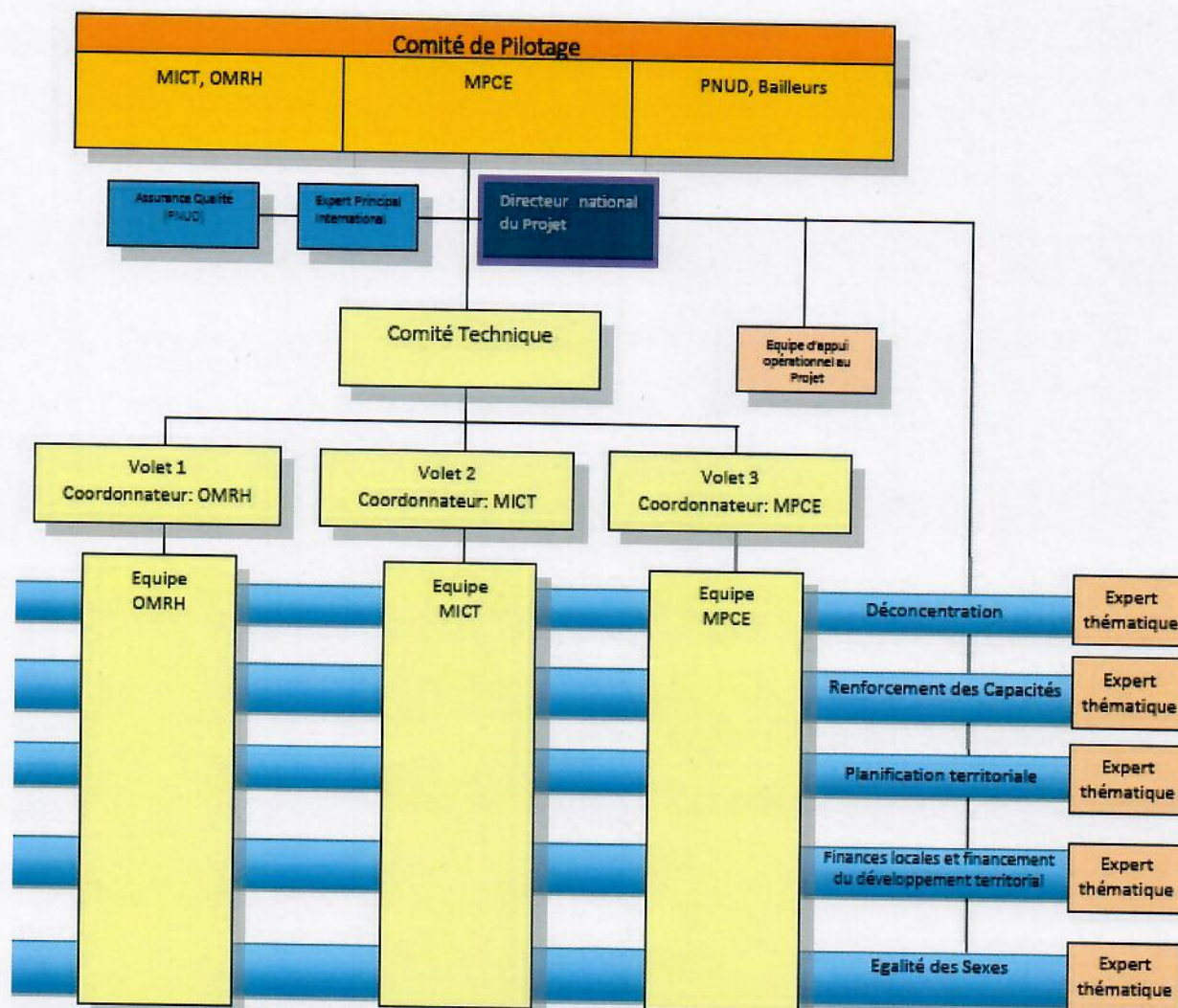
- 1) Le pilotage et la mise en œuvre des réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé sont menés de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes ;
- 2) Les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base, soutenir l'amélioration de la prise de décisions équitables entre les hommes et les femmes, et faire émerger une gouvernance locale plus redevable et plus inclusive ;
- 3) Le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et permettant la fourniture de services de base répondant aux besoins et aux intérêts des femmes et des hommes.

Ce projet d'une durée de 5 ans est mis en œuvre par le **MPCE**, le **MICT** et l'**OMRH** avec l'accompagnement du PNUD. Le projet est principalement financé par Affaires Mondiales Canada et compte également avec un financement de l'État Haïtien et du PNUD. Il est géré par un comité de pilotage qui donne les grandes orientations stratégiques pour la mise en œuvre du projet. Un comité technique constitué des points focaux des entités étatiques partenaires de réalisation assure la mise en œuvre du projet et l'interaction et les synergies entre les trois composantes du projet. Un directeur national est chargé du pilotage de l'initiative. Ce dernier est

appuyé par un Expert International en Gouvernance Locale et par une équipe d'experts thématiques nationaux (déconcentration, renforcement des capacités, planification territoriale, finances locales et égalité des sexes). Les différentes unités au sein du PNUD fournissent en fonction de leur expertise un appui en particulier, et l'unité Programme Gouvernance intervient au niveau de l'assurance qualité. Ce projet est coiffé par l'unité Gouvernance et État de Droit du PNUD.

GOVERNANCE ET ARRANGEMENTS DE GESTION AGLDT

Organigramme



Liens avec les priorités du Programme du PNUD et les priorités du Gouvernement

Le projet est aligné sur les objectifs du Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) incluant également l'égalité des sexes comme l'une des priorités pour la refondation sociale et le renforcement des investissements dans les pôles secondaires et tertiaires de développement et leur arrière-pays pour pallier les inégalités territoriales. En effet, le développement des zones rurales reste étroitement lié à celui des villes secondaires, comme le signale le PSDH à travers la *refondation territoriale* indissociable d'une refondation institutionnelle, privilégiant en particulier la modernisation de l'administration déconcentrée et une plus grande part de responsabilité des collectivités territoriales dans l'exercice des missions de l'Etat. Il doit contribuer à la territorialisation des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Il répond aux dispositions pertinentes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et aux objectifs énoncés dans le Programme d'action de Beijing, duquel Haïti est signataire.

Le projet AGLDT est aligné sur la vision exprimée dans le PSDH d'un pays émergent d'ici à 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants² de cette vision :

- une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis;
- une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif;
- l'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

Cet alignement permettra au Projet AGLDT de bénéficier d'un co-financement du Gouvernement dans le cadre de son Programme Triennal d'Investissement (2017/2019) qui assure la mise en œuvre du PSDH.

² Source : PSDH, p.15.

Le projet AGLDT est fondamentalement un programme de renforcement institutionnel qui s'attache à soutenir le gouvernement haïtien dans sa démarche de mise en place à différents niveaux territoriaux des conditions nécessaires en termes de cadre légal, de coordination institutionnelle, de capacités humaines et organisationnelles et de pratiques participatives de planification et gestion du développement en lien avec les ODD.

Le projet a une envergure nationale puisqu'il vient en appui avant tout aux capacités du gouvernement à concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques liées à la gouvernance locale et au développement territorial et à orienter les investissements publics de façon à permettre un progrès plus rapide et harmonieux du pays vers l'atteinte des ODD. Le projet a aussi une dimension territoriale par la mise en application des politiques publiques et des outils systématisés au niveau central dans des territoires ciblés du pays. La priorité sera ainsi donnée à l'appui aux pôles locaux de développement couverts par la Stratégie de développement et d'aménagement de la Bande frontalière du Gouvernement et inscrite dans le PSDH. D'autres zones du pays pourront aussi être ciblées pour des actions ponctuelles selon leur potentiel, leurs besoins et le niveau de couverture par l'aide des PTF.

A l'heure de l'adoption des ODD dans la politique nationale de développement d'Haïti, le projet fournira l'expertise et les outils nécessaires à une bonne territorialisation de ces objectifs par le biais de la planification nationale et territoriale.

- Il appuiera des consultations et des débats avec les forces vives de la nation sur la gouvernance locale et le développement territorial, ainsi que le plaidoyer de tous les acteurs auprès des législateurs pour une accélération des réformes législatives.
- Il veillera à ce que toutes ces réformes et politiques publiques intègrent l'égalité des sexes afin d'aboutir à des résultats concrets et en profondeur.
- Le fondement de l'approche du projet AGLDT est de générer une collaboration plus étroite et une cohérence de stratégie et d'actions entre les institutions concernées par le renforcement de la gouvernance locale et du développement territorial.
- Il continuera à fournir un appui rapproché à l'OMRH afin de mener les réformes nécessaires dans le domaine de la gouvernance locale. Au niveau départemental et arrondissemental, le projet appuiera le MICT dans ses efforts de renforcement des

capacités des Délégations et des Vice-Délégations. Au niveau communal, le projet appuiera le MICT à former les Maires à leurs tâches et en particulier à la coordination avec les autres acteurs institutionnels et à mettre en œuvre le Programme de modernisation des administrations communales (PMAC) pour la stabilisation du personnel technique municipal. Le projet appuiera le MPCE à mener la révision du cadre de planification territoriale dans ses dimensions socio-économiques et spatiales et permettra de mettre en place de façon expérimentale les Services Techniques d'Arrondissement dans la perspective de mieux accompagner les collectivités territoriales

Enfin, à tous les niveaux territoriaux, le projet renforcera les capacités des institutions ayant un rôle d'intégration des politiques publiques.

Pour ce qui concerne l'égalité des sexes, le projet préconise trois approches spécifiques pour aborder ces défis :

1. Promouvoir la participation et l'influence dans la prise de décision de la société civile féminine dans le cadre des réformes en matière de déconcentration et de décentralisation ;
2. Faire progresser le statut des femmes leaders, à l'intérieur et à l'extérieur de la fonction publique, par le renforcement des capacités de leur leadership et par la promotion d'environnements favorables à l'égalité des sexes dans les institutions territoriales ;
3. Fournir des outils et renforcer les capacités pour promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans la planification, les budgets et les politiques de développement territorial afin d'améliorer un accès équitable aux services de base appropriés pour les femmes et les hommes.

Le projet AGLDT contribuera à l'Effet N° 5 du Cadre des Nations Unies pour le Développement Durable en Haïti, à savoir « Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision ». Partant de là, des institutions de la gouvernance locale, plus inclusives, responsables et réactives, seront plus à même de porter des dynamiques de développement territorial conçues de manière stratégique, participative et accessible et qui permettront de généraliser l'accès aux services de

base, d'offrir des opportunités de croissance inclusive tout en réduisant les risques environnementaux et liés aux désastres.

Le projet AGLDT est lié au Produit 3.2 du Plan stratégique du PNUD 2014-2017 (Les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux priorités formulées par la population) et contribuera également à la promotion de l'égalité des sexes selon la Stratégie pour l'égalité du PNUD (2014-2017) en visant à assurer la participation égale des femmes et des hommes dans les processus de gouvernance locale et de veiller à ce qu'ils bénéficient également des résultats de développement.

Contexte de mise en œuvre

Ce projet intervient sur la bande frontalière et de manière spécifique il touche 4 départements, 5 arrondissements et 12 communes. Celle-ci est une zone non intégrée d'accès difficile avec un niveau de pauvreté extrême et particulièrement dépourvue d'infrastructures avec des services de base quasi inexistantes au point qu'elle est considérée comme un troisième pays de l'île vu que la réalité n'est ni celle de la République Dominicaine ni celle de l'intérieur d'Haïti. De plus, du fait de sa proximité avec le pays voisin, la question migratoire avec l'entrée massive des Haïtiens (quelquefois sans documents requis) en plusieurs points non autorisés suivie des déportations massives reste un problème majeur.

En revanche, cette région représente un fort potentiel économique vu que sur cette large bande frontalière des pôles locaux de développement ont été identifiés dans le PSDH en rapport avec le commerce transfrontalier entre Haïti et la République Dominicaine. Il s'agit des zones de : (1) Ouanaminthe / Capotille ; (2) Lascahobas / Belladère ; (3) Thomassique / Cerca La Source ; (4) Anse-à-Pitres / Thiotte ; (5) Ganthier/Fonds-Parisien.

Ce projet se met en œuvre dans un contexte politique, social et économique difficile :

- *Au niveau économique* : La situation macroéconomique est de plus en plus compliquée avec une décote de la gourde atteignant un taux de change de plus de quatre-vingts (80)

gourdes pour un (1) dollar (mois de décembre 2018) et un taux d'inflation atteignant 14,7 % en 2018 et un déficit budgétaire de plus de 20 milliards de gourdes avec un taux de croissance pour l'exercice 2017-2018 ne dépassant pas 1,4 %. Les recettes ont tendance à stagner alors que les dépenses en particulier de fonctionnement ne cessent d'augmenter. A part le département de l'Ouest, le projet intervient dans les départements et communes ayant des incidences de pauvreté les plus élevées du pays.

- *Au niveau politique* : le pays vit une instabilité récurrente avec des manifestations récurrentes (juillet, octobre et novembre 2018) et un climat de tension sur les routes nationales et au niveau des grands axes de l'aire métropolitaine. En effet, la population proteste énergiquement contre la cherté de la vie, la détérioration de leurs conditions de vie et afin que justice soit faite dans le dossier Petro Caribe. Ainsi, le projet a connu d'importants retards en raison de l'indisponibilité de nos partenaires institutionnels et du changement du gouvernement (démission en juillet 2018 de l'ex Premier Ministre M. Jack-Guy Lafontant et installation de son successeur M. Henry Céant à la primature en septembre 2018).
- *Au niveau social* : le pays se retrouve dans une condition de dégradation sociale avec un fossé social de plus en plus criant entre les classes avec un pourcentage de plus en plus élevé de gens vivant en dessous du seuil de pauvreté et un appauvrissement progressif de la classe moyenne. Le pourcentage de personnes vivant en insécurité alimentaire chronique a tendance à franchir la barre de 3,5 millions sur une population estimée de 11 millions d'habitants³. Cette situation continue d'aggraver les inégalités criantes existantes entre les communes cibles du projet et les autres communes internes du pays et aussi avec les communes frontalières de la République dominicaine.

³ Source : CNSA, Coordination Nationale de Sécurité Alimentaire

Déroulement des activités du projet

L'année 2018 a porté surtout sur l'identification d'un local pouvant héberger le projet, le recrutement progressif du personnel technique et administratif clé et l'établissement de relations de confiance avec les partenaires nationaux et territoriaux. Sur le plan stratégique, le projet s'est concentré sur l'établissement de relations de confiance avec les partenaires nationaux et territoriaux à travers une campagne de communication, les diagnostics institutionnels ainsi que les études établissant les lignes de base pour mieux apprécier les changements opérés dans le cadre des résultats à atteindre.

En ce qui concerne le recrutement progressif, le Directeur National a rejoint, en mars 2018, l'expert international, l'assistante administrative et un chauffeur, déjà présents en 2017. La présence du directeur national du projet a ainsi permis de donner beaucoup plus d'ancrage dans le paysage institutionnel et de dynamiser le processus de démarrage du projet.

En août 2018, l'Experte en Egalité des sexes a été recrutée à la suite d'un processus lancé selon les procédures établies. En novembre 2018, l'expert en renforcement des capacités a intégré l'équipe. Au cours de la même période, deux chauffeurs ont été recrutés sur la base du roster existant au niveau du PNUD. En outre, il faut noter que l'Expert en Planification territoriale a été sélectionné et devrait rejoindre l'équipe dès le mois de janvier 2019.

Entre avril et juillet 2018 l'équipe en place a préparé la première rencontre du comité de pilotage planifiée au 10 juillet 2018. Malheureusement cette réunion n'avait pas pu se tenir en raison des troubles politiques des 6 et 7 juillet 2018. Toute la documentation prévue à cet effet a été finalisée. Nous citons :

- La révision substantive du projet intégrant le financement du Canada et l'extension des activités ;
- Le Plan de travail et budget annuel 2018
- La fiche de présentation du projet AGLDT ;
- La présentation power point du projet AGLDT.

Face à cette situation, le projet a dû recourir à une approbation virtuelle du plan de travail 2018 auprès des ministres du MPCE et du MICT et du Coordonnateur général de l'OMRH afin de permettre la mise en œuvre des activités à partir d'un cadre formalisé.

Parallèlement, une campagne d'information et de sensibilisation des acteurs territoriaux a été entreprise. Des visites dans les communes cibles ont été réalisées à travers des missions de courte durée par l'équipe technique du projet accompagnée des représentants des institutions partenaires du projet (OMRH, MICT et MPCE). Au cours de ces missions, les autorités locales ainsi que des cadres des municipalités ont été rencontrés. L'objectif était de les informer du contenu du projet et de la nature des activités planifiées, de les sensibiliser sur les objectifs visés par le projet, de recueillir leurs suggestions et de solliciter leur collaboration durant le cycle de vie du projet.

A travers quatre (4) missions, l'équipe AGLDT a visité onze (11) des douze (12) communes cibles.⁴

D'autres institutions ont été rencontrées soit en fonction de leur mandat spécifique ou de leurs actions sur la bande frontalière. Il s'agit de la Commission technique des frontières (CTF) et du Groupe d'appui aux réfugiés et aux rapatriés (GARR).

Dans le souci de générer une collaboration plus étroite et une cohérence de stratégie et d'actions entre l'OMRH, le MICT et le MPCE, le projet donne la priorité de travailler de manière concertée en réalisant des rencontres en binôme et aussi de convoquer les réunions techniques pour une meilleure intégration des approches et des actions. Au total, 5 réunions techniques ont été réalisées sur cette période.

A partir du mois d'août 2018, le comité technique a eu du mal à se réunir pour discuter sur le déroulement des activités. Cette situation est due à un relâchement des cadres de l'administration publique en raison de la crise politique avec un gouvernement démissionnaire à la tête du pays. Cependant les rencontres en binôme ont été réalisées dans le cadre de la planification des activités à entreprendre. Cette même approche a été aussi retenue pour l'élaboration des Plans de

⁴ La visite à la commune d'Anse à Pitres n'a malheureusement pas pu se réaliser en raison de l'obstruction de la route par un camion transportant des matériaux, tombé en panne la veille. Le cartel municipal a été rencontré lors d'autres rencontres et une visite de la commune fera l'objet d'une mission au cours de l'année 2019.

travail annuel et budget annuel 2018 et 2019 et a permis d'éviter le travail en silo et d'avoir une approche concertée visant l'efficiencia et l'efficacité.

Sur le plan logistique, avec l'appui des Opérations du PNUD, le projet a été hébergé en son propre local à Pétion ville au mois de septembre 2018 à partir des meubles recyclés d'un ancien projet de l'unité gouvernance. Le projet ne disposait qu'un seul véhicule jusqu'au mois de novembre 2018.

Cependant vu que le plan de travail 2018 a été adopté vers la fin du mois de juillet 2018, sa mise en œuvre s'est étendue seulement d'aout à décembre 2018 soit cinq (5) mois. De plus, les circonstances socio-politiques n'ont pas favorisé la mise en œuvre de certaines activités. Ainsi, sur un total de soixante-sept (67) activités planifiées, une douzaine a été mis en branle et réalisée soit un pourcentage de 18 % au total.

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] :	
5. Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision	
Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] /, y inclus la situation de référence et les cibles :	
5.5 Taux d'accroissement des dépenses publiques allouées au fonctionnement et investissement des collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat.	
Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :	
1.2. Les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux besoins de la population.	
1.3 Les plans de développement infranationaux tiennent compte des disparités entre les sexes et sont conformes aux objectifs de développement durable (ODD).	
Intitulé et numéro Atlas du projet : Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT) 00084852	

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		Résultats	Cible	Résultat
			Valeur	Année			
					Années Précédentes	Année 2018	Année 2018
Produit 1. Le pilotage de la mise en œuvre des	1.1. Nombre d'actions préconisées dans le Plan de	OMRH	0	2016	1	3	3

PRODUITS ESCOMPTEES	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES	SITUATION DE REFERENCE	Résultats	Cible	Résultat
réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé est mené de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes Indiquer chaque produit prévu devant concourir à l'obtention de l'effet.	Modernisation de l'Etat 2023 pour la gouvernance territoriale qui ont été appuyées par le projet 1.2. Nombre de femmes leaders de la société civile préparées à participer activement dans les réunions de concertation territoriale sur les reformes en lien avec la gouvernance territoriale	OMRH MCFDF	0 2016	0	0	0
	1.3. Nombre de réunions du Comité technique sur la gouvernance territoriale sous le pilotage de l'OMRH	OMRH	0 2016	0	6	5
	1.4. Nombre de rencontres organisées entre les membres du Parlement et le public (représenté par les élus locaux et la société civile) autour des réformes.	FENAMH Parlement	0 2016	0	0	0
Produit 2 : Les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base et de faire émerger une	2.1. Nombre de documents techniques et/ou outils de gestions élaborés suite à des séances de formation/coaching dans le cadre du renforcement des capacités des partenaires	MICT	0 2016	0	2	0

PRODUITS ESCOMPTEÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES	SITUATION DE RÉFÉRENCE	Résultats	Cible	Résultat
gouvernance locale plus redevable et inclusive	(Ministères, Délégués, Vice- délégués, Maires, Cadres départementaux et communaux) par le projet					
	2.2. Taux de croissance des ressources propres dans les communes bénéficiaires d'un appui du Projet en matière de mobilisation de la fiscalité locale (en moyenne).	MICT	100	2016	0	0
	2.3. Nombre de rencontres d'échanges dans le cadre de la bonne gouvernance entre les communes cibles et les organisations de la société civile	MICT	0	2016	12	24
	2.4. Nombre de communes ciblées équipées d'un cahier des charges spécifiques pour le meilleur accès des femmes aux services communaux.	MICT	0	2016	0	2
	2.5. Pourcentage des projets financés par le Fonds d'Investissement Pilote issus de la planification territoriale répondant directement aux intérêts stratégiques prioritaires par les femmes de la société civile	MICT MPCE MEF MCFDF PNUD	0	2016	0	0

PRODUITS ESCOMPTEES	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES	SITUATION DE REFERENCE	Résultats	Cible	Résultat
Produit 3 : Le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et la nécessité d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes, et permettant donc de mieux répondre aux attentes des populations locales	3.1. Pourcentage des communes ciblées ayant développé ou révisé un outil de planification territoriale sensible au genre (PAEEV ou PCD).	FENAMH MPCE MICT	0 2016	0	0	0
	3.2. Pourcentage des communes ciblées ayant développé leur budget communal en incluant des activités spécifiques en lien avec l'égalité des sexes	MPCE MICT MCFDF	0 2016	0	0	0
	3.3. Nombre de nouvelles stratégies de planification produites au niveau des arrondissements cibles du projet	MPCE	0 2016	0	0	0
	3.4. Pourcentage de femmes parmi les membres de la société	MPCE MCFDF	0 2016	0	0	0

PRODUITS ESCOMPTE	INDICATEURS DE PRODUIT	SOURCE DES	SITUATION DE RÉFÉRENCE	Résultats	Cible	Résultat
	civile participant activement à toutes les phases de l'exercice de planification communale					
	3.5. Nombre de projets portés par des entités supra communales dans les zones ciblées suite aux PCD réalisés	MPCE	0	2016	0	0
Produit 4 : La gestion stratégique, technique et opérationnelle du projet est assurée de manière efficace et efficiente et assure une large dissémination de ses résultats et enseignements tirés.	4.1. Taux d'exécution du budget total financé (cumulé)	PNUD	0	2016	15%	5 %
	4.2. Nombre de réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique par année	PNUD	0	2016	1 CP 6CT	1CP 6CT
	4.3. Pourcentage des activités prévues au PTA ayant effectivement été réalisées (partiellement ou totalement) en fin d'année	PNUD	N/A	2016	60%	70% 18 %

Synthèse des activités réalisées et complétées au cours de l'année 2018

En conformité avec le plan de travail et budget annuel 2018, le projet a appuyé les partenaires principaux dans le cadre de la mise en œuvre de bon nombre d'activités :

- **Forum international sur la réforme de l'Etat.**

Ce forum a été réalisé les 22 et 23 mars 2018 dans la capitale haïtienne sous le haut patronage de la Présidence d'Haïti et de la Primature. Cette rencontre a constitué un espace de présentation de l'état d'avancement du Plan Cadre de la Réforme de l'État II et d'échanges avec des experts internationaux venant des pays du sud pour le partage d'expériences sur des processus similaires conduits dans certains pays comparables à Haïti. Le projet AGLDT a appuyé techniquement l'évènement avec la mise à disposition d'un expert de la République Dominicaine (Onofre Rojas), ancien responsable de la commission présidentielle pour la modernisation et la réforme de l'État, et un expert du Sénégal (Oumar Wade), expert en décentralisation et en finances locales. Les différentes expériences présentées ont permis de capitaliser les bonnes pratiques d'autres pays et de les prendre en compte dans le processus d'élaboration du Plan de Modernisation 2023.

- **Forum national sur la décentralisation et Impression et diffusion du PME 2023**

Dans le cadre de l'organisation du forum sur la décentralisation en septembre 2018, environ 150 exemplaires de la version provisoire du document Programme de Modernisation 2023 a été imprimée et distribuée aux différents participants dans le cadre du forum national sur la décentralisation.

- **Séminaire de Finalisation du Programme de modernisation de l'État 2018-2023 (PME-2023)**

En vue de valider le nouveau programme de la réforme de l'État, l'OMRH a réuni les hauts cadres issus de toutes les structures de l'État ainsi que des acteurs non-étatiques (des représentants de la société civile, des représentants des associations des médias, les fédérations nationales des maires et ASECs, le Forum privé des affaires, entre autres), autour d'une idée-force : **placer l'utilisateur au cœur de la réforme de l'État.**

L'objectif poursuivi était d'informer et de sensibiliser les hauts cadres de l'administration ainsi que les acteurs de la société civile sur la vision, l'opportunité et la pertinence du programme de modernisation de l'État pour une meilleure appropriation du processus et de recueillir leurs remarques et suggestion pour la finalisation du document et la mise en œuvre du programme. Ce séminaire s'est déroulé sur deux (2) jours (2), soit les 25 et 26 septembre 2018.

Le document est structuré en trois piliers qui se déclinent en 11 axes d'intervention prioritaires :

Pilier 1 : Rénovation du système administratif

- ❖ Axe 1. Amélioration de la prestation des services publics aux usagers
- ❖ Axe 2. Promotion d'une administration orientée vers les résultats
- ❖ Axe 3. Rénovation de la fonction publique
- ❖ Axe 4. Gouvernance électronique

Pilier 2 : Renforcement de la coordination de l'action gouvernementale et la gouvernance territoriale

- ❖ Axe 5. Renforcement de la coordination de l'action gouvernementale
- ❖ Axe 6. Gouvernance territoriale ⁵

Pilier 3 : Réforme des finances publiques et gouvernance économique

- ❖ Axe 7. Mobilisation des ressources et gouvernance des finances locales
- ❖ Axe 8. Cadre global du budget
- ❖ Axe 9. Trésorerie et comptabilité publique
- ❖ Axe 10. Contrôle externe et transparence
- ❖ Axe 11. Système d'information pour les finances de l'État

⁵ Le Projet AGLDT visera à appuyer la mise en œuvre de l'axe 6 relatif à la gouvernance territoriale, et qui comprend des actions en appui à la décentralisation et à la déconcentration.

- **Appui technique à la FENAMH dans le cadre du plaidoyer en faveur de la décentralisation**

La Fédération nationale des maires d'Haïti (FENAMH) a réalisé en octobre 2018, le premier congrès des maires d'Haïti sous le thème « En route pour un développement local intégré » dont l'objectif global est de : « Faire avancer l'agenda politique de la décentralisation de l'État ». En vue de donner du contenu à ce congrès et d'impliquer davantage les élus locaux et les acteurs du territoire, il a été jugé opportun d'initier un processus de concertation départementale en organisant dans chaque département des ateliers thématiques influençant fortement la vie des communautés. Le projet a pu collaborer techniquement et financièrement dans l'organisation de l'atelier du Nord'Est, traitant de la problématique frontalière et le développement économique et social. Les maires se sont associés aux autres élus locaux et nationaux (CASECs, ASECs, Délégués de Ville, Députés et Sénateurs), les forces sociales les plus reconnues pour réfléchir sur cette thématique ayant rapport aux intérêts locaux et à fournir certains éléments de réponse qui devaient alimenter les ateliers et les contenus des résolutions du Congrès.

Le congrès national s'est tenu du 29 au 31 octobre 2018 avec la participation des maires et mairesses des 140 communes. Le projet AGLDT a contribué en prenant en charge les trente-cinq (35) maires et mairesses des communes cibles dans le cadre du co-financement avec les PTF et les structures nationales. À la suite du congrès, la FENAMH devrait publier un manifeste de la décentralisation, identifiant les éléments de plaidoyer fondamentaux pour l'amélioration de la gouvernance locale dans le pays.

Le projet a prêté un appui conseil à la FENAMH tout au long du processus d'organisation de cet important évènement qui marque un tournant pour le secteur.

- **Réalisation du symposium à l'intention des délégués, vice-délégués et secrétaires généraux**

Cette activité a été réalisée conjointement avec l'OMRH et le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales à travers l'Unité de Coordination des Délégations et des Vice-délégations (UCDVD).

Dans le cadre de la Politique Nationale de Déconcentration (PND) visant à rapprocher l'administration de l'État des administrés, ces deux entités se sont associées pour renforcer les capacités des délégations et des vice-délégations en vue d'assurer la coordination de l'action du Gouvernement au niveau territorial.

Ce symposium sur la gouvernance territoriale a été une occasion pour ces derniers de s'armer davantage par rapport à la tâche qui leur incombe en tant que garants du rapprochement de l'administration centrale des administrés de sorte qu'ils puissent devenir les principaux animateurs de la vie administrative et territoriale de l'État dans le territoire. Cette activité réunissant les 10 délégués départementaux, les 41 sur 42 vice-délégués d'arrondissements et 10 secrétaires généraux de délégations a eu lieu du 11 au 14 décembre 2018. Le symposium a permis à ces représentants de l'État au niveau territorial d'avoir une meilleure compréhension de la gouvernance territoriale dans la perspective de mieux coordonner les services déconcentrés de l'État et effectuer un contrôle réglementaire de l'action des collectivités territoriales. Cette rencontre a été clôturée par le Président de la République, assisté du Premier ministre et de deux (2) autres membres du cabinet ministériel (MICT, MTPTC). La présence lors de la cérémonie de clôture des plus hauts représentants de l'État, montre l'importance que l'exécutif accorde aux délégués et aux vice délégués et réaffirme la nécessité d'appuyer simultanément les processus de décentralisation net de déconcentration, comme prévu par le projet AGLDT.

- **Atelier de présentation et d'échanges sur le projet aux délégués et vice-délégués frontaliers**

Dans le cadre des activités du produit 2, le MICT a accueilli l'atelier de présentation et d'échanges sur le projet AGLDT à l'intention des quatre (4) délégués des départements frontaliers, et des 5 vice-délégués d'arrondissements frontaliers. L'activité de socialisation sur le projet AGLDT a compté avec la présence du Directeur général du MICT, d'un membre du cabinet particulier du Président de la République en charge du dossier des collectivités, du coordonnateur de l'UCDVD, ainsi que les points focaux de AGLDT au sein du MICT et du MPCE. L'objectif était de les informer et de les sensibiliser sur l'approche du projet et de s'assurer de leur implication dans le cadre de la mise en Cette séance de travail a permis de faciliter une meilleure compréhension du projet, de calmer certaines attentes et de se familiariser.

- **Réalisation des missions d'évaluation des capacités fonctionnelles (ECAF) des communes frontalières.**

Le projet AGLDT soutient le MICT dans la mise en œuvre du Programme de Modernisation des Administrations Communales (PMAC) au niveau des communes cibles de la bande frontalière. Ce programme s'inscrit dans la politique du ministère pour le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale, et répond à un besoin urgent de dynamisation administrative des collectivités territoriales haïtiennes. Il repose sur la réorganisation de l'administration territoriale autour des fonctions clés dévolues par la loi et la constitution.

Dans le cadre du PMAC, le projet AGLDT a appuyé la réalisation de deux étapes importantes, à savoir le diagnostic préliminaire (DP) des communes frontalières et les missions de profilage. Le DP consiste en une campagne d'information auprès des maires et mairesses et des membres de la société civile sur l'importance de la modernisation des administrations communales en vue de permettre aux communautés de profiter de meilleurs services. Les missions de profilage ont permis d'identifier les modes de fonctionnement des administrations communales, notamment en rapport aux compétences transférées aux collectivités territoriales et en lien avec le personnel technique de la mairie.

À la suite de ces missions, le projet AGLDT a aussi fourni une assistance technique de courte durée à la Direction des Collectivités Territoriales du MICT à travers la mise à disposition de l'expert en renforcement de capacités dans le cadre de la systématisation et de la capitalisation de ces missions de terrain par le biais de la conception d'outils d'analyse des données collectées et la co-production d'un rapport d'étape concernant les missions effectuées dans les communes cibles du projet. Le but ultime du PMAC, au-delà de la modernisation des administrations communales, est de renforcer les capacités du personnel technique des mairies afin de le stabiliser. Dans l'attente de l'approbation par le Parlement de la Loi Cadre sur la Fonction Publique Territoriale, ce renforcement des capacités des cadres techniques des communes pourrait contribuer à freiner en quelque sorte les velléités des futurs maires et mairesses de changer tout le personnel technique communal au lendemain des élections municipales.

- **Mission de partage d'expériences sur la frontière franco-espagnole portant sur les équipements transfrontaliers et la gouvernance transfrontalière.**

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'appui à l'amélioration de la fourniture des services communaux. Elle avait pour objectif de s'inspirer des bonnes pratiques de collaboration transfrontalière en Catalogne et au Pays Basque à travers une visite d'échange en France et en Espagne, dans le cadre d'une mission haïtiano-dominicaine. La mission était encadrée par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), qui est une association créée par le gouvernement français comptant avec une expertise technique avérée en matière de coopération transfrontalière, notamment au sein de l'Union Européenne. Le choix des pays répondait au besoin de confronter deux pays partageant les mêmes langues qu'Haiti et République Dominicaine, à savoir la France et l'Espagne respectivement, mais qui trouvaient des voies et moyens pour collaborer dans le cadre d'une coopération transfrontalière.

La mission a permis de renforcer les liens entre différentes entités gouvernementales travaillant dans la bande frontalière, notamment le MPCE, le MICT, la CTF, la Commission Mixte et certaines communes frontalières. De même, les visites réalisées ainsi que les échanges ont permis de tisser des relations de collaboration avec les institutions dominicaines présentes dans la mission, et d'identifier des stratégies et des interventions potentielles sur la bande frontalière pouvant être appuyés par la suite par le projet AGLDT

Pour cette mission, le projet AGLDT a pris en charge trois (3) maires des communes frontalières dont une mairesse, trois cadres de la DCT dont deux femmes et un cadre du MPCE.

Activités en cours, mises en continuation pour 2019

Un certain nombre d'activités démarrées en 2018 ont été mis en continuation sur l'année 2019. Il s'agit de :

- L'atelier de planification stratégique de la DCT sur les actions des communes frontalières ;
- La fourniture des équipements à la DCT pour le pilotage et le suivi des actions dans les douze communes cibles ;

- L'étude genre qualitative et quantitative au niveau des personnels dans les douze communes cibles ;
- L'étude sur la représentation féminine dans les secteurs administratifs, politiques et associatifs au sein des seize communes frontalières ;
- Le renforcement des capacités de l'association des maires des communes frontalières ;
- La production d'un guide pour la planification du développement territorial ;
- L'étude stratégique sur la mise en place des service techniques d'arrondissement ;
- La finalisation d'un guide de préparation des Plans d'Aménagement, d'Extension et d'Embellissement des Villes (PAEEV) sur la base des travaux engagés.

En effet, pour l'ensemble de ces sous-activités, certaines actions ont été initiées. Cependant elles n'ont pas pu être complétées sur la période sous étude tantôt en raison des différentes étapes à franchir compte tenu des procédures et des mécanismes à mettre en place pour les matérialiser, tantôt en raison des troubles sociopolitiques qu'a subi le pays au cours du dernier trimestre de l'année 2018.

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats Obtenus	Partie Responsable	Commentaires
				on track; off track; achieved
Produit 1 <i>Marqueur genre : 2</i>	1.1 Révision et renforcement des cadres conceptuel, technique, juridique et institutionnel pour la déconcentration et la décentralisation	Impression et diffusion du PME 2023 (octobre 2018)	PNUD OMRH	Achieved
	1.2 Sensibilisation et plaidoyer pour un processus de réforme inclusif	Forum international sur la réforme de l'Etat (mars 2018) Forum national sur la décentralisation (septembre 2018) Appui technique à la FENAMH pour le plaidoyer en faveur de la décentralisation (octobre 2018)	PNUD OMRH	Achieved
	1.3: Renforcement de capacités et pilotage interministériel des réformes	Réalisation d'un symposium à l'intention des délégués et des vices délégués (décembre 2018)	PNUD	Achieved
	1.4 Coordination de l'aide autour des réformes de D/D	Pas d'activité réalisée	OMRH	Off track
Produit 2 <i>Marqueur genre : 2</i>	2.1 Renforcement des capacités de la Direction des Collectivités Territoriales (MICT) pour la mise en œuvre de la déconcentration et de la décentralisation	Atelier de planification stratégique de la DCT sur les actions des communes frontalières Fourniture d'équipements à la DCT pour le pilotage et le suivi dans les 12 communes cibles	PNUD/ MICT	On track

PRODUITS ESCOMPTE	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats Obtenus	Partie Responsable	Commentaires
				on track; off track; achieved
	2.2 Appui au renforcement des capacités des structures de coordination territoriale de la déconcentration (Délégations et Vice-Délégations)	Ateliers de présentation et d'échanges sur le projet AGLDT aux 4 Délégués et aux Vices Délégués frontaliers (septembre 2018)	PNUD MICT	Achieved
	2.3 Appui à la mise en place et à la professionnalisation de la fonction publique territoriale	Effectuer 12 missions ECAF (12 communes frontalières Etape PMAC) (septembre à décembre 2018)	PNUD MICT	Achieved
	2.4 Renforcement de l'accès des femmes à la gouvernance locale	Etude genre qualitative et quantitative au niveau des personnels dans les 12 communes frontalières cibles (Nombre femmes, formation, % responsabilité, etc.) Etude sur la représentation féminine dans les secteurs administratifs, politiques, associatifs, entrepreneuriales au sein des 16 communes frontalières	PNUD MICT	On track
	2.5 Appui à l'installation des nouvelles structures de la décentralisation	pas d'activité	MICT	Off track
	2.6 Appui au développement des finances des communes ciblées	Pas d'activité	PNUD MICT	Off track
	2.7 Appui à l'amélioration de la fourniture de services communaux	Mission de partage d'expérience sur la frontière franco-espagnole portant sur les équipements frontaliers et la gouvernance frontalière (octobre 2018)	PNUD MICT	Achieved

PRODUITS ESCOMPTE	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats Obtenus	Partie Responsable	Commentaires
				on track; off track; achieved
Produit 3 <i>Marqueur genre :2</i>	2.8: Appui au développement de l'intercommunalité	Renforcement des capacités de l'association des maires des communes frontalières (AMF) sur management et leadership associatif (octobre 2018)	PNUD MICT	On track
	2.9 Mise en place d'un fonds pour le développement local dans les communes cibles	Pas d'activité-	PNUD MICT	Off track
	3.1 Révision du cadre stratégique de la planification du développement territorial	Production d'un guide sur la planification du développement territorial	PNUD MPCE	On track
	3.2: Appui à la déconcentration du MPCE	Etude stratégique sur la mise en place de Services Techniques d'Arrondissement	PNUD	On track
	3.3 Appui à la planification territoriale de niveau supra-communal	Pas d'activité	PNUD MPCE	Off track
	3.4 Appui à la planification du développement au niveau communal	Pas d'activité-	PNUD MPCE MICT	Off track
	3.5 Appui à la localisation des Objectifs de Développement Durable en Haïti	Pas d'activité-	MPCE MICT PNUD	Off track
	3.6 Appui au contrôle et à la gestion du développement urbain	Finalisation d'un guide de préparation des PAEE sur la base des travaux déjà engagés	PNUD MPCE MICT MTPTC	On track
	3.7 Appui à l'opérationnalisation	Pas d'activité	PNUD	Off track

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PREVUES	Resultats Obtenus	Partie Responsable	Commentaires
				on track; off track; achieved
Produit 4 : <i>Marqueur genre : 2</i>	et au financement du développement		MPCE	
	3.8 Appui pour l'échange d'expériences et de connaissances à travers des opportunités de coopération Sud-Sud et triangulaire	Pas d'activité-	MPCE MICT OMRH PNUD	Off track
	4.1 Gestion administrative et financière pour l'atteinte des résultats attendus	Hébergement du projet en son local Acquisition de matériels et équipements Acquisition de véhicule Recrutement du personnel Réunions internes Comités techniques Rencontres avec les partenaires	PNUD	On track
	4.2 Coordination des activités		PNUD	On track
	4.3. Renforcement des capacités et contribution aux échanges d'expériences	Appui technique au projet post catastrophe (mission ECAF)	PNUD	Achieved

Défis

Compte tenu de la complexité du projet et des objectifs de changement et d'évolution des comportements dans un contexte global non optimal, de nombreux défis ont été décelés :

- Travailler à la promotion de la déconcentration, de la décentralisation et de l'aménagement du territoire dans un cadre juridique peu approprié ;
- Faire évoluer la culture de l'administration publique d'une approche en silo vers une approche collaborative et mieux intégrée ;
- Renforcer les capacités des institutions centrales et celles des institutions territoriales pour une augmentation de l'offre des services aux communautés.
- Atteindre les cibles visées en ce qui concerne l'implication active des femmes et des jeunes en dépit des comportements non favorables à l'inclusion effective et à l'émancipation de ces catégories.

Enseignements tirés

Tout un ensemble d'enseignements sont tirés au cours de la période 2018 tant dans le cadre de la collaboration avec les partenaires prioritaires que dans la mise en œuvre des activités.

- Le manque de réalisme de nos partenaires principaux par rapport à la conjoncture a affecté négativement la planification des activités en dépit des efforts déployés pour les réaliser ;
- Le contexte socio-politique requiert une planification réaliste des activités afin de maximiser les missions et d'éviter des surprises désagréables ;
- Sur le plan opérationnel, par manque de connaissance des procédures du PNUD, les partenaires ont tendance à minimiser les niveaux d'efforts requis et les délais pour l'organisation des activités ;
- Les situations de crise (manifestation de rue, changements de gouvernement) ne facilitent point l'avancement des activités planifiés vu que nos points focaux comme tous les fonctionnaires de l'administration publique se retrouvent dans l'expectative et sont portés vers la démotivation.

Par rapport à ces enseignements, un ensemble de dispositions ont été prises. En ce sens, dans le cadre du plan de travail et budget annuel 2019, nous avons effectué un exercice de priorisation

des activités à trois niveaux, en fonction de la faisabilité des activités, du niveau d'effort requis et du contexte politique, afin de disposer d'une planification plus réaliste.

Conclusions et Recommandations

Compte tenu des nombreux défis auxquels ce projet doit faire face au cours de son cycle de vie et sur la base des leçons apprises dans le cadre de sa mise en œuvre au cours de l'année 2018, nous avons, sur une base consensuelle, élaboré un plan de travail plus réaliste en établissant un ordre de priorité pour chaque sous activité.

Une séance d'information sur les procédures du PNUD sera réalisée au cours du premier trimestre de 2019 à l'intention de nos partenaires afin qu'ils soient informés et responsabilisés davantage dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

Un effort de synergie avec les trois (3) partenaires de mise en œuvre du projet sera réalisé pour rendre nos missions en régions plus efficaces et efficientes tout en responsabilisant nos partenaires territoriaux.

Le projet AGLDT participe activement aux réunions convoquées par le Groupe de Travail en Gouvernance Locale (GTGL). Cet espace de coordination, coprésidé par le PNUD et par l'Ambassade de Suisse, réunit l'ensemble des partenaires techniques et financiers œuvrant pour la gouvernance locale en Haïti. C'est l'occasion pour le projet de développer des synergies et d'identifier des possibilités de co-financement avec d'autres partenaires, en particulier l'Ambassade de France, le Programme de Coopération Municipale II et l'Ambassade de Suisse, entre autres. Un exemple précis de cette collaboration au cours de l'année 2018 est le travail d'accompagnement des partenaires à la FENAMH pour l'organisation du Congrès des Maires, qui a permis une répartition des appuis aux ateliers départementaux de préparation et au congrès national. Il s'agit également d'un espace propice pour placer certains des thèmes prioritaires pour AGLDT (coordination interministérielle sur les affaires de gouvernance locale, gouvernance locale inclusive avec un accent sur l'égalité des sexes...) au cœur des débats et des interactions entre les partenaires et avec les représentants de l'État.

Le fait de compléter l'équipe technique du projet et de le doter de matériels nécessaires à travers l'acquisition des meubles et véhicules adaptés aux conditions difficiles des axes routiers à fréquenter constituent des préalables devant garantir la réalisation à temps des sous-activités conditionnant l'atteinte des résultats.

Sur le plan financier, des démarches ont été entreprises par le "Senior Management" du PNUD en vue d'aboutir à une proportion de la contribution financière promise par l'Etat haïtien. En ce sens, près de 200,000.00 USD ont été versés sur le compte du projet, et parallèlement, une allocation de 74,000,000.00 de gourdes est prévue dans le budget national 2018-2019 en vue d'appuyer le projet.

Par ailleurs, une évaluation mi-parcours du plan de travail 2019 sera réalisée à la fin du mois de juin 2019 par l'équipe technique du projet afin de prendre les meilleures dispositions pour atteindre un maximum de résultats sur les six (6) mois restants de l'année.

Annexes

Rapport financier

OlAWD84852_Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)
Contribution and Expenditures Report
January to December 2018

	Description	Amount	Total	Assets
Contribution of Donor 2018:				
	PNUD	\$ 569,417.83	\$ 3,762,280.10	
	Canada	\$ 3,014,388.15		
	Opening balance MPCE	\$ 178,474.12		
i	Personnel costs			
	Technical assistance:			
	International experts (CTP, International consultants)	\$ 320,092.86		
	National experts (NO, national consultants)			
	National personnel (project manager, project assistant, financial analyst, chauffeurs, expert national etc.)	\$ 179,971.76		
ii	Furniture, Materials & Equipment (Vehicles, computers, electronic hardware & software, Office machinery, and Furniture including Depreciation)	\$ 500,064.62		\$ 49,045.34
		\$ 22,154.38		
iii	Contractual Services (contractual companies)			
iv	Travel, workshop and Training	\$ 104,818.14		
v	Supplies and other (supplies, attractive items.)	\$ 6,179.53		
vi	Transfers and Grants to counterparts (MOU, LOA, PCA, micro grants)			
vii	Professional costs (audits, translation, monitoring & evaluation, reporting)			
viii	General Operating and Other Direct Costs (Rent, common services, utilities, maintenance)	\$ 53,381.72		
ix	Indirect support costs (GMS & overheads)	\$ 9,381.08		
	Expenses Total		\$ 695,979.47	
	Available Cash Balance (a)		\$ (3,066,300.63)	(a)
	Asset book value (b)			\$ 49,045.34 (b)
	Available resources (a+b)		\$ (3,017,255.29)	

NB Billing fees (ISS) are recorded with related expenses.

GMS rate is 8%.

Assets purchases are totaling \$ 49,045.34; net book value is \$ 48,897.64 total depreciation charges included are \$ 147.70